



TRADE UNION ADVISORY COMMITTEE
TO THE ORGANISATION FOR ECONOMIC
COOPERATION AND DEVELOPMENT
COMMISSION SYNDICALE CONSULTATIVE
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION
ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

1 à 5

SYNTHÈSE

6 à 15

PARVENIR À LA REPRISE
ET À UNE CROISSANCE PLUS
SOUTENABLE DES EMPLOIS
ET DES REVENUS

16 à 20

RÉFORMER LE SYSTÈME FINANCIER,
LES FINANCES PUBLIQUES
ET LA FISCALITÉ

21 à 26

UNE ÉCONOMIE MONDIALE PLUS
FORTE, PLUS PROPRE ET PLUS JUSTE
IMPOSE UN CHANGEMENT
DE PARADIGME

27 à 32

LE RESPECT DES ENGAGEMENTS
EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

33 à 37

CHANGEMENT CLIMATIQUE :
UNE « TRANSITION JUSTE » POUR
UN TRAITÉ AMBITIEUX ET ÉQUITABLE
À COPENHAGUE

38

CONCLUSION

UNE ÉCONOMIE MONDIALE PLUS FORTE, PLUS SAINES ET PLUS JUSTES : L'OCDE DOIT AGIR ET SE RÉFORMER POUR L'AVENIR

DÉCLARATION DU TUAC AU CONSEIL DE L'OCDE
AU NIVEAU DES MINISTRES – 25-26 JUIN 2009

SYNTHÈSE

1 Les ministres de l'OCDE se réunissent alors que l'économie mondiale est en proie à la récession économique la plus grave de notre époque, provoquant une crise de l'emploi et sociale qui s'accroîtra au cours des prochaines années. Lors de leur réunion à Londres en avril, les dirigeants du G20 se sont engagés à entreprendre « toutes les actions nécessaires » pour « restaurer la croissance et l'emploi ». Dans les mois à venir les ministres de l'OCDE, opérant dans un cadre plus large, se doivent d'agir pour l'emploi. En outre, l'OCDE doit revoir sa propre analyse et ses actions, pour veiller à ce que les politiques ayant conduit à la crise ne se reproduisent pas. Un nouveau modèle de croissance plus juste, plus soutenable sur le plan environnemental et plus équilibré entre les régions doit prévaloir ; un changement de paradigme économique s'impose à l'Organisation.

2 L'Organisation internationale du travail (OIT) prévoit une augmentation du nombre de chômeurs de près de 59 millions d'ici la fin 2009 à travers le monde. Le chômage dans les pays du G8 devrait probablement doubler d'ici les dix-huit prochains mois. Plus de 200 millions de travailleurs pourraient tomber dans l'extrême pauvreté – surtout dans les pays en développement et émergents, où les filets de sécurité sociale sont incomplets ou inexistantes – ce qui élèverait le nombre total de travailleurs pauvres à 1,4 milliard. Les économies de l'OCDE se sont contractées de 8,4% lors du premier trimestre 2009. Les entreprises ont licencié à tour de bras au cours du deuxième trimestre et les prévisions annoncent une hausse du chômage de longue durée dans toutes les catégories de population. Pour 2010, la plupart des pays du G20 devrait passer par une nouvelle contraction ou au mieux une stagnation de leur PIB accompagnée d'une poursuite de la hausse du chômage. Ce sont là les pires chiffres enregistrés à ce jour, des chiffres qui contrastent avec de récentes analyses annonçant des « éclaircies », le creux de la vague de la récession, voire des signes de reprise.

3 Le Sommet social du G8 des ministres de l'emploi en mars dernier¹ a reconnu que « de bonnes politiques macroéconomiques doivent être liées à des politiques

EN PARTENARIAT AVEC



1. G8 Social Summit, People First, Tackling Together the Human Dimension of the Crisis.

sociales et de l'emploi qui combattent le chômage ». Et pourtant, selon un rapport de l'OIT sur les réponses à la crise dans plus de 40 pays, ainsi que la contribution de l'OCDE au sommet du G8 social, à ce jour les plans de relance portent une attention insuffisante à l'emploi et à la protection sociale et seule la moitié des pays étudiés a annoncé des mesures de stimulation du marché du travail. Ils font aussi l'impasse sur les faiblesses des systèmes de protection sociale ou sur l'effondrement de l'épargne retraite individuelle.

4 Il y a une nécessité impérieuse à ce que les ministres de l'OCDE s'attaquent de front à l'aggravation de la crise de l'emploi. Les organisations syndicales internationales appellent aux ministres de l'OCDE pour définir un plan international de relance et de croissance soutenable qui soit axé sur l'emploi et qui réponde aux défis suivants :

- **Emploi et revenus** : l'OCDE doit agir immédiatement pour concrétiser les engagements du G20 en faveur de nouvelles mesures de relance et insister davantage sur le maintien et la création d'emplois, ainsi que sur la protection sociale. L'effort de relance additionnel doit représenter au moins 1% du PIB à renouveler sur les trois années à venir. Les ministres doivent mettre en œuvre les recommandations du sommet du G8 social, prendre des mesures immédiates pour combattre les risques de déflation salariale et renverser la tendance à l'accroissement des inégalités de revenus. Ils doivent capitaliser sur le Pacte mondial pour l'emploi négocié par l'OIT, avec un suivi par les ministres de l'emploi de l'OCDE à l'occasion de leur réunion en septembre 2009.
- **Réformer le système financier, les finances publiques et la fiscalité** : les ministres de l'OCDE doivent se porter garants de l'application sans délai des décisions du G20 pour un retour à la réglementation du système financier. La résolution des problèmes d'insolvabilité bancaire appelle à des mesures immédiates qui garantissent une transparence totale sur les « actifs toxiques » et qui protègent l'intérêt général. Les ministres de l'OCDE doivent aussi élargir l'assiette fiscale, renforcer l'intégrité des régimes d'imposition et s'engager sur la voie d'une fiscalité progressive.
- **Changer de paradigme** : les gouvernements de l'OCDE, en collaboration avec les économies en développement et émergentes, doivent avancer sur le terrain de la réforme de la gouvernance mondiale et soutenir un changement de paradigme de croissance et de développement économique. Les initiatives du G20 et du G8 en faveur d'une Charte mondiale pour une activité économique soutenable et d'une Norme mondiale sur les principes de décence, d'intégrité et de transparence pourraient ouvrir la voie à une croissance économique mondiale plus solide, plus juste et plus respectueuse de l'environnement. L'agenda de l'OIT sur le travail décent doit être au cœur de ces initiatives et les syndicats doivent avoir voix au chapitre.
- **Développement** : Les membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE doivent faire davantage d'efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), notamment dans les secteurs de l'éducation, la santé (dont le VIH/SIDA), l'eau et l'égalité des sexes, et par des services publics de qualité. Ils doivent tenir l'engagement réaffirmé par plusieurs pays à Gleneagles en 2005 d'allouer 0,7% du revenu national brut (RNB) à l'aide publique au développement (APD). L'aide est aussi nécessaire à des programmes de relance de la demande dans les pays en développement comme préconisés par le Sommet du G20 à Londres.
- **Changement climatique** : la ministérielle de l'OCDE doit ouvrir la voie à un accord ambitieux pour la Conférence des États parties (COP) de Copenhague en 2009. Ce traité devra prévoir des actions en faveur des emplois verts, le financement du soutien aux pays en développement et des stratégies de « transition juste » comme prévus dans le texte de négociation de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC).

5 Au-delà de ces priorités immédiates, les ministres de l'OCDE doivent appeler à un réexamen exhaustif par l'OCDE des recommandations ayant contribué à la crise,

ce pour en tirer les enseignements à l'avenir. Lors des crises précédentes, l'OCDE a su être au cœur de l'analyse et des changements qui ont conduit à des transformations politiques. La crise la plus grave de l'époque moderne exige une revue de fond en comble de l'action publique. Elle doit emprunter une autre voie que celle qui est envisagée dans les stratégies « de sortie » prônées actuellement. Un tel modèle d'« économie mondiale plus forte, plus saine et plus juste » doit impliquer un nouvel équilibre entre croissance et distribution du revenu, entre économie et environnement, entre pays industrialisés et en développement, entre finance et économie réelle, et entre gouvernance publique et fonctionnement des marchés. Le TUAC est prêt à s'engager dans une telle initiative.

“ Il nous faut définir d'urgence une stratégie de relance axée sur l'emploi, coordonnée à l'échelle internationale ; une stratégie autrement plus cohérente que celle qui nous est proposée aujourd'hui.”

PARVENIR À LA REPRISE ET À UNE CROISSANCE PLUS SOUTENABLE DES EMPLOIS ET DES REVENUS

⁶ Des baisses catastrophiques de PIB ont été enregistrées au dernier trimestre 2008 et au premier trimestre 2009. La perspective pour 2009 demeure peu encourageante, les prévisions les plus récentes de l'OCDE² annoncent une chute du PIB de 4,3% en 2009 dans l'ensemble des pays de l'OCDE et de 2% dans le monde. Les projections pour 2010 vont dans le même sens ou, dans le meilleur des cas, annoncent une stagnation des PIB. Il s'agit des prévisions les plus pessimistes de toute l'histoire de cette institution. La contagion a gagné les économies émergentes et en développement, dont la croissance est aujourd'hui à l'arrêt et dont le PIB par habitant diminue. Le FMI a identifié 26 pays en développement à faibles revenus en Afrique, en Asie, en Amérique du Nord et du Sud et en Europe orientale comme « très vulnérables » aux effets négatifs de la récession mondiale en 2009.³ Ces chiffres qui contrastent avec de récentes analyses annonçant des « éclaircies », le creux de la vague de la récession, voire des signes de reprise – quelques mois d'embellies boursières ne constituent en aucune manière une reprise économique.

⁷ L'effondrement du commerce international alimente la récession mondiale, les pays les plus dépendants des marchés à l'exportation étant ceux dont les chutes du PIB sont les plus brutales. Cet effondrement est dû essentiellement au déclin de la demande mondiale, et non à l'introduction de nouvelles restrictions au libre-échange. Toute tentative qui consisterait à réduire les salaires pour maintenir la compétitivité court le risque d'une spirale négative de la demande mondiale et contribuerait à la déflation générale ; elles doivent être neutralisées. C'est bien par la réelle coordination au niveau mondial des mesures de relance de la demande que la résolution de la crise se fera – et certainement pas par des dévaluations compétitives.

⁸ Les marchés du travail sont pris en tenailles par la crise. Les taux de chômage ont continué d'augmenter au cours des premiers mois de 2009. Ils devraient atteindre des nombres à deux chiffres dans l'ensemble des pays de l'OCDE d'ici la fin de l'année, et s'y maintenir en 2010 et en 2011. Les jeunes, en particulier, sont frappés de plein fouet, avec des taux de chômage supérieurs à 20% dans plusieurs pays de l'OCDE. Les milliers de jeunes qui vont terminer leurs études cet été, risquent fort d'être condamnés à l'inactivité. Le manque de confiance des acteurs du monde économique se traduit par la poursuite des licenciements au deuxième trimestre 2009 et le spectre du chômage de longue durée va planer sur toutes les catégories de population. Les enseignements des crises précédentes indiquent que les marchés du travail réagissent avec un temps de retard à la reprise économique et que toute tendance à une hausse significative du chômage, et notamment celui de longue durée, est extrêmement difficile à renverser. Tout porte à croire à une récession prolongée du marché du travail. L'OIT estime que le nombre de chômeurs dans le monde pourrait augmenter de près de 59 millions de personnes d'ici fin 2009⁴. Plus de 200 millions

2. Perspectives économiques intermédiaires de l'OCDE, mars 2009

3. FMI, « The Implications of the Global Financial Crisis for Low-Income Countries », 2009.

4. ILO Global Employment Trends Update, May 2009

de travailleurs risquent de tomber dans l'extrême pauvreté, en particulier dans les pays en développement et émergents qui sont dépourvus de mécanismes de protection sociale. Autrement dit, le nombre de travailleurs pauvres, gagnant moins de 2 dollars par jour, pourrait atteindre 1,4 milliard. Cette situation touchera de manière disproportionnée les femmes, qui constituent 60% des pauvres dans le monde.

9 Compte tenu de la menace d'une crise prolongée de l'emploi, il faut définir d'urgence une stratégie de relance axée sur l'emploi, coordonnée à l'échelle internationale ; une stratégie autrement plus cohérente que celle qui nous est proposée aujourd'hui. Le mouvement syndical international s'inquiète du déséquilibre géographique, du manque d'attention à l'emploi, de l'ampleur insuffisante et de la lenteur dans la mise en œuvre des plans de relance budgétaire adoptés à ce jour⁵. Selon une étude de l'OIT sur les réponses à la crise d'une quarantaine de pays, ainsi qu'un document présenté par l'OCDE au Sommet social du G8, les mesures budgétaires n'accordent pas une importance suffisante à l'emploi et la protection sociale. Seule la moitié des pays étudiés a annoncé des mesures de stimulation du marché du travail. Par ailleurs, ils ne se sont attaqués, ni à la protection sociale, ni à l'effondrement de l'épargne retraite individuelle. L'impact de la crise se fait surtout sentir par les salariés des régimes non-garantis à 'contribution définie' qui n'apportent aucune sécurité lors du passage à la retraite⁶.

10 Les pays de l'OCDE se doivent de produire un effort de relance additionnel équivalent à au moins 1% du PIB à renouveler sur les trois années à venir. Les trains de mesures de relance doivent cibler essentiellement la croissance et l'emploi. Les gouvernements doivent proposer des programmes d'investissements dans les infrastructures stimulant la croissance de la demande à court terme et augmentant les gains de productivité dans l'ensemble de l'économie réelle à moyen terme. Il faut adopter des mesures de soutien du pouvoir d'achat des salariés à faibles revenus en particulier, y compris les familles monoparentales, dont le chef de famille est majoritairement une femme. Dans de nombreux pays de l'OCDE, 50% ou plus des chômeurs ne perçoivent pas d'allocations chômage (bien qu'ils puissent avoir droit à des prestations d'assistance sociale) et dans de nombreux pays en développement, la majorité des personnes qui perdent leur emploi n'a pas droit à ce type d'allocation. L'augmentation du pouvoir d'achat des personnes à faibles revenus dynamiserait l'économie.

11 La priorité doit être de maintenir la population au travail, la main d'œuvre dans sa totalité, les salariés en activité. À ce titre, les mesures de stimulation du marché du travail ont un rôle crucial à jouer. Il est impératif de mettre en œuvre des programmes axés sur la réduction du risque de chômage et de perte de salaire et sur le soutien des revenus notamment en accroissant le travail à temps partiel.

12 Avant la crise, l'inégalité des revenus avait déjà augmenté, aussi bien à l'échelon national qu'international. La hausse des salaires n'avait pas suivi l'augmentation des gains de productivité dans les deux tiers des pays industrialisés qui composent l'OCDE⁷ et la part des salaires dans le revenu national avait chuté dans tous les pays pour lesquels il existe des données. Avant même la crise des prix alimentaires de 2007-2008 et la crise actuelle, la Banque mondiale notait déjà une montée des inégalités au cours de la décennie précédente dans 46 des 59 pays en développement étudiés. La crise économique risque maintenant de les exacerber.

13 Les conclusions de la réunion du G8 sur l'emploi et les affaires sociales de 2009, qui s'est tenue à Rome en mars dernier portant sur la nécessité de s'attaquer à la « dimension humaine » de la crise et pour lesquelles l'OCDE, le BIAC et le TUAC ont joué un rôle important, mettent en évidence la nécessité que les politiques

5. OIT-IILS (éd.), « The Financial and Economic Crisis: A Decent Work Response », Genève 2009, p. 8

6. OECD Private Pensions Outlook 2008

7. « Croissance et inégalités », OCDE, octobre 2008

macroéconomiques soient « accompagnées des politiques sociales et de l'emploi pour réduire le chômage et les risques d'exclusion sociale et pour un retour rapide sur le marché du travail ». Elles ont aussi souligné la nécessité d'un dialogue social renforcé et notamment la valorisation des mécanismes de représentation des salariés dans les processus de restructuration économique.

14 Nous demandons aux gouvernements de l'OCDE d'agir pour soutenir l'emploi et :

- de s'assurer que les mesures de relance optimisent la création d'emplois et qu'elles portent sur la stimulation du marché du travail ;
- de fournir une sécurité sociale et une protection du travail adéquates, aptes à protéger les plus vulnérables et à favoriser la reprise ;
- d'investir dans le développement du capital humain par l'enseignement et la formation ;
- de s'attaquer aux effets de la crise mondiale sur l'emploi et la société, mener un dialogue constructif avec les partenaires sociaux et prendre des mesures pour protéger les droits en cette époque de vulnérabilité croissante.

15 Nous estimons en outre qu'il incombe à l'OCDE et à ses membres :

- de prendre toutes les mesures immédiates qui s'imposent pour maintenir et protéger l'emploi et assurer la protection sociale ;
- de soutenir le Pacte mondial pour l'emploi de l'OIT et d'aller plus loin en révisant et en actualisant le mémorandum d'accord avec l'OIT concernant l'impact de la crise sur l'emploi ;
- d'investir dans « l'économie verte », capable d'orienter l'économie mondiale sur la voie d'une croissance à faible émission de gaz carbonique et créer des emplois en lançant un « New Deal vert » comme proposé par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) ;
- de lutter contre le risque de déflation salariale et d'inverser la tendance à l'inégalité croissante des revenus, grâce à l'extension de l'application des conventions collectives et au renforcement des institutions salariales, afin de mettre en place un plancher décent sur les marchés du travail ;
- d'inciter les entreprises à ne pas licencier en aidant celles confrontées à des difficultés de crédit temporaires, par exemple par temps de travail à temps partiel pour gérer des baisses temporaires des ventes, et par la réduction du temps de travail plutôt que celle des effectifs ;
- de cibler les efforts sur les groupes les plus touchés par la crise, et prendre des mesures contre la disparité des salaires entre hommes et femmes ;
- de soutenir les revenus, en particulier par l'extension des mécanismes d'allocations de chômage. Les solutions pourraient passer par la hausse des prestations, l'allongement de la durée des versements, l'extension de la couverture, la mise en place d'une compensation temporaire et à court terme de la perte de revenu pour les personnes n'ayant pas droit aux allocations chômage. La conception des programmes d'allocations de chômage devrait empêcher les employeurs d'influer sur le versement effectif de ces aides ;
- d'assurer le respect total des normes nationales et internationales relatives aux droits des travailleurs concernant la résiliation du contrat du travail ;
- de traiter le problème du travail précaire, qui touche un nombre croissant de travailleurs, en particulier les femmes. Il convient d'accorder la priorité à la création de postes décents et qualifiés, au renforcement de la flexibilité fonctionnelle et à la participation des travailleurs à la gestion du changement ;
- de garantir aux travailleurs migrants le respect entier des mêmes droits que ceux des autres citoyens ;
- de s'attaquer à la crise des fonds de pension en s'assurant que les employeurs prennent la part du risque des retraites qui leur revient, en renforçant les systèmes de garantie des fonds et en réformant la législation sur leurs politiques d'investissements.

“ Les ministres doivent poursuivre sur la voie du retour à la réglementation des marchés financiers afin que ces derniers reviennent à leur rôle légitime de financement de l'économie réelle au lieu d'alimenter un casino financier planétaire. Les engagements pris au sommet du G20 à Londres restent à être concrétisés au niveau national.”

RÉFORMER LE SYSTÈME FINANCIER, LES FINANCES PUBLIQUES ET LA FISCALITÉ

16 La déréglementation génératrice de financiarisation de l'économie mondiale a dévasté l'économie réelle, l'emploi et les moyens de subsistance de millions de salariés à travers le monde. Les ministres de l'OCDE doivent poursuivre sur la voie du retour à la réglementation des marchés financiers afin que ces derniers reviennent à leur rôle légitime de financement de l'économie réelle au lieu d'alimenter un casino financier planétaire. Si les engagements pris lors du sommet du G20 à Londres constituent des progrès, ils restent à être concrétisés au niveau national. De plus, ces engagements ne couvrent pas des enjeux pourtant cruciaux comme la réglementation des fonds de pension, la protection des consommateurs et la finance solidaire. Le plan d'action en huit-points des organisations syndicales internationales n'est toujours pas pris en compte (voir encadré 1).

17 Le sauvetage des banques coûte au contribuable trois à dix fois plus que les plans de relance et pour des résultats bien maigres à ce jour : les marchés du crédit ne fonctionnent toujours pas comme ils devraient le faire et il subsiste beaucoup d'incertitudes quant au risque auquel le contribuable s'expose et à son accès aux plus-values lorsque la reprise aura lieu. Les gouvernements ont traité le problème d'insolvabilité des banques en grande partie en ayant recours au transfert des actifs toxiques vers des entités publiques, plutôt que de prendre des parts au capital des banques. Cette solution ne garantit ni la transparence ni la reconnaissance pleine et entière des pertes par les banques ainsi aidées dans la mesure où elle dépend du bon vouloir des banquiers à coopérer et à ouvrir les comptes. Les organisations syndicales internationales réitèrent leur appel à la nationalisation des banques en difficulté comme meilleur moyen pour rétablir la confiance, garantir un partage équitable des risques et l'accès des contribuables aux plus-values une fois la solvabilité restaurée.

18 Nous paierons un lourd tribut pour ces plans de sauvetage. L'OCDE et le FMI prévoient d'importants déficits publics dès 2011 dans les pays industrialisés en conséquence de ces plans de sauvetage et des plans de relance. Les gouvernements doivent protéger et étendre leur assiette fiscale pour une reprise économique qui soit juste et

ENCADRÉ 1

LE PLAN D'ACTION DES ORGANISATIONS SYNDICALES INTERNATIONALES EN HUIT POINTS POUR LA RÉFORME DES MARCHÉS FINANCIERS

1 Etouffer « la finance de l'ombre » (ex. fonds de capitaux privés et produits structurés) ;

2 Mettre fin aux paradis fiscaux et réglementaires, créer de nouveaux mécanismes de taxation internationale ;

3 Garantir aux pays en développement un accès équitable et soutenable à la finance internationale ;

4 Réformer le modèle bancaire privé pour empêcher la création de bulle spéculative et réduire les risques liés à l'effet de levier ;

5 Contrôler la rémunération des dirigeants, des actionnaires et des autres intermédiaires financiers ;

6 Protéger les ménages des prêts usuriers ;

7 Consolider et renforcer la responsabilité publique, le mandat et les ressources des autorités de surveillance ;

8 Restructurer et diversifier le secteur bancaire par la nationalisation des banques insolubles.

Sources : Déclaration syndicale internationale de Londres, Avril 2009 www.tuac.org/en/public/e-docs/00/00/04/58/document_doc.phtml

soutenable pour les ménages salariés. Cela nécessite une rupture avec les mesures du passé qui ont consisté à couper dans les taux d'imposition de la fiscalité directe tout en augmentant ceux de la fiscalité indirecte – une approche régressive par excellence. Au cours de la dernière décennie la TVA a augmenté à travers l'OCDE, frappant les ménages les moins aisés de manière disproportionnée. Depuis 2000, la fiscalité sur les plus-values en capital et celle sur les droits de succession ont été revues à la baisse – si ce n'est tout simplement abolies – de même que l'ont été les taux des tranches supérieures de l'imposition sur le bénéfice des sociétés et de ceux sur le revenu des ménages. Les réductions des taux d'imposition sur les bénéficiaires des sociétés ont alimenté la croissance des dividendes versés aux actionnaires qui distancent, et de loin, celle des bénéfices des entreprises.

19 Le système fiscal international doit servir à renforcer et non affaiblir la responsabilité et la stabilité financière. La décision du G20 de s'attaquer à l'évasion fiscale en accélérant le programme de l'OCDE sur la coopération internationale relative aux paradis fiscaux constitue une avancée certaine. Néanmoins il nous faut aller beaucoup plus loin. La démarche de l'OCDE concernant l'échange d'informations est trop limitée dans la mesure où elle repose sur des requêtes spécifiques et non sur l'échange automatique. De plus, la crise financière a révélé l'ampleur de « l'arbitrage fiscal » qui a profité au développement de la finance de l'ombre : produits structurés non-régulés, hedge funds, titrisation de la dette et transactions hors-bilan. Les règles fiscales qui favorisent le financement par la dette et les pratiques d'arbitrage fiscal ont permis de réduire artificiellement le coût de financement de certaines formes d'investissement, tel que le LBO, qui en tout autre circonstance ne serait tout simplement pas viable.

20 Nous demandons aux ministres de l'OCDE :

- de faire preuve d'ambition concernant le retour à la réglementation des marchés financiers, de prendre des mesures qui recadrent ces derniers dans leur fonction de financement des besoins en investissements de l'économie réelle, et d'assurer la mise en œuvre des engagements pris par le G20 et des mesures portées par le plan d'action en huit points des organisations syndicales internationales (voir encadré 1) ;
- d'assurer une totale transparence et une redevabilité publique dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de sauvetage du secteur bancaire en vue d'une reconnaissance pleine et entière des pertes par les banques et d'assurer un partage équitable des risques en prenant des parts au capital des banques en difficulté, allant si nécessaire jusqu'à la nationalisation ;
- de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour protéger et accroître les revenus fiscaux, notamment par l'élargissement de l'assiette fiscale et par des réformes pour une fiscalité progressive qui renforcent et non affaiblissent la demande solvable des ménages et qui visent des objectifs sociaux ;
- de réformer les règles fiscales au nom de la transparence et de la responsabilité financière, dont la lutte contre les pratiques d'arbitrage fiscal entre juridictions et l'intensification de la coopération sur les paradis fiscaux en développant les systèmes d'échange automatique d'informations ;
- de s'attaquer aux règles fiscales qui favorisent la dette et qui profitent à la finance de l'ombre ;
- d'ajuster la fiscalité pour faire face aux nouveaux défis mondiaux notamment par une taxation internationale des mouvements de transactions financières à court terme pour financer la dette publique générée en conséquence de la crise et, dans la mesure du possible, contribuer à l'accroissement de l'APD.

UNE ÉCONOMIE MONDIALE PLUS FORTE, PLUS PROPRE ET PLUS JUSTE IMPOSE UN CHANGEMENT DE PARADIGME

21 La crise révèle les déficiences qui existent à la fois dans l'architecture de la gouvernance mondiale et dans le comportement des multinationales. Elle souligne la

“ La mise en œuvre de la Charte et de la Norme Mondiale pourrait envoyer un signal politique fort. Toutefois, leur impact dépendra de l'amélioration de l'efficacité des instruments existants, du soutien des gouvernements et de l'adoption d'un mécanisme de surveillance rigoureux.”

nécessité d'un revirement stratégique dans le modèle de développement économique sous-jacent. Elle offre également l'opportunité de mettre en place une structure de gouvernance qui puisse stabiliser et humaniser les marchés mondiaux de manière à instaurer un nouveau modèle de développement économique plus durable, plus équilibré et plus juste que celui issu du fondamentalisme des marchés qui a prévalu ces vingt dernières années. Ainsi nous partageons l'objectif déclaré par l'OCDE : « Pour une économie mondiale plus forte, plus saine et plus juste ». L'effondrement du système financier et les turbulences économiques qui en ont découlé ont clairement démontré la nécessité de réformer les institutions dont les activités affectent la vie de millions de travailleurs partout dans le monde. Il s'agit principalement des institutions de Bretton Woods (la Banque mondiale et le FMI) mais également des organisations moins connues – et très opaques – mais dont l'influence est tout aussi élevée, telles que le Conseil sur la stabilité financière (CSF), comme en témoigne le rôle significatif que le G20 lui a attribué. Un nouveau mode de pensée doit également prévaloir à l'OCDE.

22 Bien qu'il soit davantage représentatif que le G8, le G20 exclut toujours la plupart des pays en développement et est principalement orienté vers des questions financières, ses partenaires étant le FMI et le CSF. Issu de conclaves entre ministres des finances, le CSF n'a ni la perspective globale ni les mécanismes de transparence ou de reddition des comptes nécessaires à la maîtrise des risques systémiques liés aux marchés financiers mondiaux. L'attribution à l'OIT d'un mandat explicite d'évaluation de l'efficacité des politiques des gouvernements constitue l'un des progrès accomplis lors du sommet du G20 à Londres. Il nous faut toutefois aller beaucoup plus loin avec la création d'un groupe de travail du G20 sur l'impact de la crise sur l'emploi en partenariat avec l'OIT. Une réforme réelle du CSF s'impose, – au-delà des changements relatifs à son nom, à ses ressources et sa composition convenus lors du sommet du G20 de Londres.

23 La crise a également été un catalyseur de deux initiatives du G20 et du G8 visant à équilibrer le développement économique futur par le biais d'une gouvernance publique et privée plus solide. La Charte du G20 pour une activité économique durable est d'une envergure suffisante pour tenir compte de l'ensemble des instruments économiques, financiers, environnementaux, sociaux et de développement, dont les normes du travail. La norme mondiale du G8 sur des principes communs pour la décence, l'intégrité et la transparence – qui vraisemblablement constituerait un chapitre de la Charte – se concentre principalement sur des instruments qui régissent le comportement du secteur privé. La mise en œuvre réelle de ces instruments pourrait donner un signal politique fort sur la priorité donnée à la dimension sociale de la gouvernance et du développement tout en renforçant la coopération institutionnelle et la cohérence globale des politiques. Toutefois, leur impact dépendra de l'amélioration de l'efficacité des instruments existants, du soutien des gouvernements et de l'adoption d'un mécanisme de surveillance rigoureux.

24 Plus fondamentalement, la crise souligne la nécessité d'un revirement stratégique du modèle de développement économique, de manière à ce que priment l'intérêt des populations et l'intérêt général. Non seulement les causes de la crise témoignent de la faillite du modèle existant, mais les « stratégies de sortie » actuellement étudiées par le FMI et l'OCDE reprennent les mêmes recettes du passé – privatisation, coupes dans les dépenses publiques, flexibilité des salaires, déréglementation – mais sous une forme encore plus brutale. La réponse à plus long terme du FMI et de l'OCDE aux énormes déficits publics se traduit par des mesures « de repli » qui réduiraient les dépenses publiques, notamment dans les domaines de la santé et des retraites, et un accroissement du rôle du secteur privé. Selon toute vraisemblance, elles resteront aussi fidèles à leurs recommandations en faveur d'une fiscalité régressive qui frappe avant tout les populations salariées⁸. Ce scénario de sortie recycle les causes de la crise – une confiance aveugle et irresponsable envers les entreprises privées

8. *En route pour la croissance*, OCDE, 2009

et le marché – dans les solutions à y apporter avec pour conséquence des citoyens et des contribuables qui paieraient deux fois pour le coût de la crise : d’abord en finançant le sauvetage des banques et les plans de relance, puis en supportant les coûts de la diminution des droits collectifs à la protection et à la sécurité sociale. Ce scénario ne tient compte en aucune manière de l’injustice subie des politiques précédentes qui aujourd’hui alimentent la crise. Il ignore également l’apport des services publics et de la protection sociale de qualité à l’équité et à la cohésion sociale qui, fondés sur une administration éthique et efficace, constituent les fondements de sociétés démocratiques saines. Cette crise doit marquer un tournant en la matière.

25 Il est essentiel que la nouvelle gouvernance de l’économie mondiale qui émergera de la crise fasse obstacle à la formation de déséquilibres insurmontables dans les flux de capitaux et de biens et services qui ont justement contribué à la crise actuelle. Il nous faut travailler à un système de réserve de change qui reflète au mieux les fondamentaux économiques. Cela nécessitera une refonte du système commercial et d’investissements qui place le développement et le travail décent au cœur des préoccupations.

26 Nous appelons les gouvernements de l’OCDE à :

- lancer une réforme des institutions internationales. Les syndicats doivent jouer pleinement leur rôle dans les nouvelles structures de gouvernance et de surveillance des organisations internationales, sur le modèle de leurs relations institutionnelles avec l’OCDE. L’OIT doit également avoir un rôle clé ;
- inclure l’Agenda du travail décent de l’OIT dans la Charte pour une activité économique durable – droits au travail, accès à l’emploi et aux revenus, protection et sécurité sociales, dialogue social et tripartisme. Veiller à ce que la Norme mondiale sur la décence, l’intégrité et la transparence, au sein de la Charte, incorpore les Principes directeurs de l’OCDE à l’intention des entreprises multinationales ;
- garantir que la Charte pour une activité économique durable et la Norme mondiale sur la décence, l’intégrité et la transparence sont mises en œuvre au travers d’un mécanisme d’application, de surveillance qui soit rigoureux, transparent et participatif ;
- agir pour renforcer le contenu et l’application des instruments existants, qui ensemble constitueront les composantes de ces nouvelles initiatives pour une meilleure gouvernance des marchés, dont :
 - l’amélioration du fonctionnement des Points de contact nationaux (PCN) des Principes directeurs de l’OCDE à l’intention des entreprises multinationales ;
 - le soutien à la Convention des Nations Unies contre la corruption en adoptant un mécanisme de révision lors de la troisième Conférence des parties à Doha en novembre 2009. L’Allemagne, l’Italie et le Japon se doivent de ratifier sans délai la Convention ;
- agir pour la cohérence et pour le développement dans la conclusion des négociations commerciales, tout en progressant dans l’application des droits fondamentaux des travailleurs.

LE RESPECT DES ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

27 Partie des pays développés, la crise s’est répandue dans les pays du Sud. La contraction des volumes commerciaux, la chute des prix à l’exportation, la réduction des flux nets de capitaux privés et des investissements directs étrangers, ainsi que le recul des dépôts intensifient l’impact des crises alimentaire et financière sur la pauvreté. Les plus touchés sont les pauvres en milieu rural et urbain, les agriculteurs sans terre, les ménages, les travailleuses et les chômeurs récents. Les pertes d’emplois des travailleurs migrants, qui sont les plus vulnérables, renforceront les dynamiques déflationnistes par la baisse des versements d’argent.

Plus que jamais
les pays de
l’OCDE
ont le devoir de tenir
les engagements
passés en matière de
développement.”

28 Dans le meilleur des cas, les effets de la crise retarderont davantage l'atteinte des OMD et, dans le pire des cas, ils annuleront tous les progrès de la décennie écoulée en termes de réduction de la pauvreté. Le rapport d'avancement 2008⁹ constatait que si l'objectif général d'une réduction de moitié de la pauvreté absolue d'ici 2015 était atteignable, en Afrique subsaharienne en revanche, l'objectif de division par deux de la proportion de personnes vivant avec moins de 1 USD par jour ne l'était plus. Aujourd'hui il est raisonnable de penser qu'aucun des deux objectifs n'est atteignable. Pour des millions de personnes, la faiblesse des salaires ne fait pas de l'emploi un rempart contre la pauvreté¹⁰, les travailleurs pauvres constituant plus de la moitié des salariés d'Afrique subsaharienne.

29 Plus que jamais les pays de l'OCDE ont le devoir de tenir les engagements passés en matière de développement. Et pourtant l'OCDE estime que les membres du DAC « n'ont tenu leurs engagements d'APD internationaux globaux qu'à 80 % au mieux, même après la réduction de la plupart d'entre eux pour tenir compte de la baisse de la croissance dans les pays donateurs »¹¹. En 2008 l'APD atteignait son record historique à 0,3 % du revenu national brut (RNB) contre 0,26 % en 2004. Or, le respect des engagements de Gleneagles pour une APD à 0,7 % du RNB nécessite une augmentation de 10 % en termes réels entre 2008 et 2010, soit 20 milliards de dollars par rapport au niveau de 2008. Les taux de croissance de l'APD sont tombés de 5 % jusqu'à 2007 à 3 % en 2008. Pour atteindre les objectifs de Gleneagles sur ce continent, l'APD nette devra augmenter de 25 % d'ici 2010, soit 20 milliards de dollars¹².

30 Par ailleurs, les Institutions financières internationales (IFI) continuent à imposer aux pays en développement des conditionnalités qui les contraignent à des politiques budgétaires pro-cycliques en contradiction avec les engagements par le G20 à Londres en faveur d'une assistance des IFI qui soit « contre-cyclique » ou encore avec les déclarations des dirigeants du FMI affirmant la nécessité d'une coordination mondiale des relances par le biais des investissements dans le secteur public.

31 L'élaboration d'un nouveau modèle de développement économique passe par l'investissement dans des services publics de qualité – éducation, santé, hygiène et eau, droit, sécurité – et dans une protection sociale pour tous. Le moment est venu d'investir dans les personnes, leur éducation et leur santé, ainsi que dans les soins aux très jeunes et aux personnes âgées. L'accélération des pertes d'emploi justifie clairement d'investir dans l'éducation et la formation afin de faciliter le transfert des travailleurs vers les secteurs qui recrutent. Ainsi, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime qu'il faut créer 4,2 millions de postes supplémentaires dans le domaine de la santé et des soins, à l'échelle mondiale. Concernant l'éducation, on estime qu'il faut former 18 millions de nouveaux enseignants pour assurer un enseignement primaire de qualité pour tous les enfants d'âge scolaire d'ici 2015. Des millions d'enseignants et de formateurs supplémentaires sont nécessaires pour l'enseignement et la formation professionnels à des compétences dont l'économie réelle a besoin et pour la remise à niveau professionnelle des salariés en accompagnement de la restructuration des économies.

32 Il nous faut agir de manière ambitieuse, coordonnée et sans délai, sans quoi nous aurons affaire à une autre « crise du développement ». Nous demandons aux ministres de l'OCDE :

- d'augmenter l'APD pour atteindre les objectifs de Gleneagles de 0,7 % du RNB et introduire des « mécanismes de suivi des engagements », comme il nous avait été promis à Gleneagles, en prenant soin à ce qu'ils ne soient en aucune manière altérés par tout changement dans la mesure des flux APD au nom d'une approche globale par pays, et d'éviter toute aide liée, que ce soit dans les programmes en cours ou à venir ;

9. *Rapport sur les objectifs de développement du Millénaire*, Nations Unies, 2008

10. *Ibid.*, p. 9

11. *Global Development Challenges at a Time of Crisis*, OCDE, mai 2009

12. *Ibid.*

- de soutenir la réforme des conditionnalités des IFI afin de supprimer celles relatives à la conduite de la politique économique et de soutenir, dans les pays en développement, des programmes de relance de la demande, conformément aux engagements du sommet du G20 de Londres ;
- de veiller à ce que les IFI élargissent les initiatives d'annulation de la dette ;
- de maintenir la sécurité alimentaire à l'ordre du jour et de travailler à la création d'une souplesse agricole à long terme, afin que les populations puissent acheter les produits de base à des prix accessibles et disposent d'un accès sûr et durable à la nourriture ;
- de placer le travail décent au cœur de l'aide au développement, de s'attaquer au travail indécent, informel ou non-protégé avec une attention particulière pour les femmes, d'agir pour renverser la tendance à l'augmentation de la précarité de l'emploi au sein de l'économie formelle et de soutenir la ratification et l'application des conventions fondamentales de l'OIT par les pays partenaires.

“ Les gouvernements doivent profiter de la relance budgétaire internationale à la crise pour faire progresser “l'agenda de la croissance verte” et préparer le terrain à la signature d'un accord ambitieux sur le changement climatique cette année à Copenhague.”

CHANGEMENT CLIMATIQUE : UNE « TRANSITION JUSTE » POUR UN TRAITÉ AMBITIEUX ET ÉQUITABLE À COPENHAGUE

³³ Les ministres de l'OCDE doivent veiller à ce que les mesures urgentes à prendre pour s'attaquer au changement climatique ne soient pas reportées ou dénaturées par la crise actuelle. Les gouvernements doivent plutôt profiter de la réponse budgétaire internationale coordonnée à la crise pour faire progresser « l'agenda de la croissance verte » et préparer le terrain à la signature d'un accord ambitieux sur le changement climatique cette année à Copenhague.

³⁴ Il est maintenant largement acquis que dans un scénario de *statu quo*, les coûts globaux du changement climatique équivaldront à une perte d'au moins 5% de la production mondiale par an, aujourd'hui et indéfiniment. Si l'on tient compte d'un ensemble plus large de risques et d'impacts, les effets nets des préjudices pourraient dépasser 20%. À l'inverse, la réduction des émissions de gaz à effet de serre de manière à en éviter les effets les plus dommageables, à savoir 85% par an d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 1990, et 25 à 40% d'ici 2020 dans les pays industrialisés, pourrait limiter les coûts à 1% de la production mondiale par an. De ce fait, l'adoption de mesures de lutte contre le changement climatique influencerait positivement sur l'activité économique et l'emploi, tandis que la passivité aurait des conséquences catastrophiques pour les emplois durables, la société et l'économie mondiale. Les gouvernements doivent prendre des engagements pour réduire les émissions afin d'atteindre ces objectifs sur la base du principe de responsabilités communes, mais différenciées, et en fonction du développement économique et social de chaque pays.

³⁵ Cependant, les gouvernements doivent être conscients que la signature d'un tel accord sur le changement climatique est subordonnée à un consensus politique large et durable sur ses objectifs, ainsi que sur les moyens de les atteindre. L'accord doit montrer que les gouvernements signataires sont conscients des impacts sociaux et économiques de sa mise en œuvre en élaborant une stratégie claire pour les traiter. À ce jour, les problèmes d'emploi et les bénéfices potentiels n'ont pas été abordés.

³⁶ De plus, le nouvel accord sur le changement climatique doit exiger des gouvernements de se consulter, de planifier et de mettre en œuvre une stratégie de « transition juste » visant à protéger les plus vulnérables des conséquences du changement climatique et des mesures d'adaptation ou d'atténuation. Les populations ne doivent pas être forcées de choisir entre leur niveau de subsistance et l'environnement. Ces stratégies « de transition » doivent prévoir, entre autre, la consultation des syndicats, des entreprises et de la société civile, des programmes de développement des compétences et de sensibilisation, des politiques de protection sociale et la diversification économique.

37 Nous demandons par conséquent aux gouvernements de l'OCDE de faire preuve de leadership et d'ambition et :

- d'effectuer des investissements à grande échelle nécessitant une main d'œuvre importante dans les infrastructures vertes telles que l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les transports publics ;
- d'élaborer des programmes de formation et de développement des compétences pour permettre aux travailleurs d'accéder à des « emplois verts » de qualité. Ceux-ci doivent cibler en particulier les communautés vulnérables, telles que celles touchées par la crise économique actuelle ;
- de s'engager dans des objectifs ambitieux de réduction des émissions des gaz à effet de serre à court et moyen terme ;
- de promouvoir au niveau international et national une « transition juste » vers une économie à faible émission de gaz carbonique et socialement équitable et de soutenir le texte de juin 2009 de la CCNUCC en vue de COP15 à Copenhague;
- de reconnaître le rôle des syndicats dans l'obtention d'un consensus et de conditions favorables à la transition d'envergure qui doit avoir lieu.

CONCLUSION

38 Partout dans le monde, les travailleurs qui perdent leur emploi et leurs revenus sont les victimes innocentes de la crise, une crise précipitée par l'avidité et l'incompétence du secteur financier, mais aussi fondée sur les politiques de privatisation, d'inégalités et de dérégulation du marché du travail de ces dernières décennies. Les ministres de l'OCDE ne pourront faire comme si de rien n'était, une fois le redressement de nos économies entamé. Plutôt que de planifier des « stratégies de sortie » qui seront encore plus brutales que celles qui nous ont apporté la crise, c'est un nouveau modèle de développement économique conjuguant efficacité économique, équité sociale et durabilité environnementale dont nous avons tous besoin. Il nous faut un modèle pour une économie équilibrée entre la finance et l'économie réelle, entre les droits du travail et le capital, entre les pays en surplus commercial et ceux en déficit, et entre pays industrialisés et en développement. Surtout, il nous faut mettre fin aux politiques qui ont produit des inégalités records entre les nations et au sein des sociétés au cours des deux dernières décennies. Cela nécessite un revirement stratégique dans l'élaboration des politiques pour que l'intérêt des populations prime sur toute autre considération. Les syndicats et les travailleurs que nous représentons, toutefois, ne font pas confiance aux gouvernements et aux banquiers pour accomplir cette mission. Les travailleurs doivent s'asseoir à la table des négociations. Les actions prises par les gouvernements, ainsi que par les institutions internationales et les partenaires sociaux pour mettre en œuvre les engagements pris lors des réunions clés à venir, doivent être entièrement transparentes et faire l'objet de rapports qui doivent être diffusés et pouvoir être consultés. Le TUAC et les autres organisations syndicales internationales sont prêtes à participer à la construction de cet avenir plus juste et plus durable.



TRADE UNION ADVISORY COMMITTEE
TO THE ORGANISATION FOR ECONOMIC
COOPERATION AND DEVELOPMENT
COMMISSION SYNDICALE CONSULTATIVE
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION
ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

UNE ÉCONOMIE MONDIALE PLUS FORTE, PLUS SAIN ET PLUS JUSTE : L'OCDE DOIT AGIR ET SE RÉFORMER POUR L'AVENIR

DÉCLARATION DU TUAC AU CONSEIL DE L'OCDE
AU NIVEAU DES MINISTRES – 25-26 JUIN 2009

www.tuac.org

